



AG2R LA MONDIALE
GESTION D'ACTIFS

Compte rendu de la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial 2019

Analystes ISR
AG2R LA MONDIALE
Rédigé le 16 mars 2020

Ce rapport porte sur les actions détenues par les OPC et les mandats. Il a été approuvé par le Directoire d'AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs du 19 mars 2020 et le Conseil de surveillance d'AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs du 7 avril 2020.

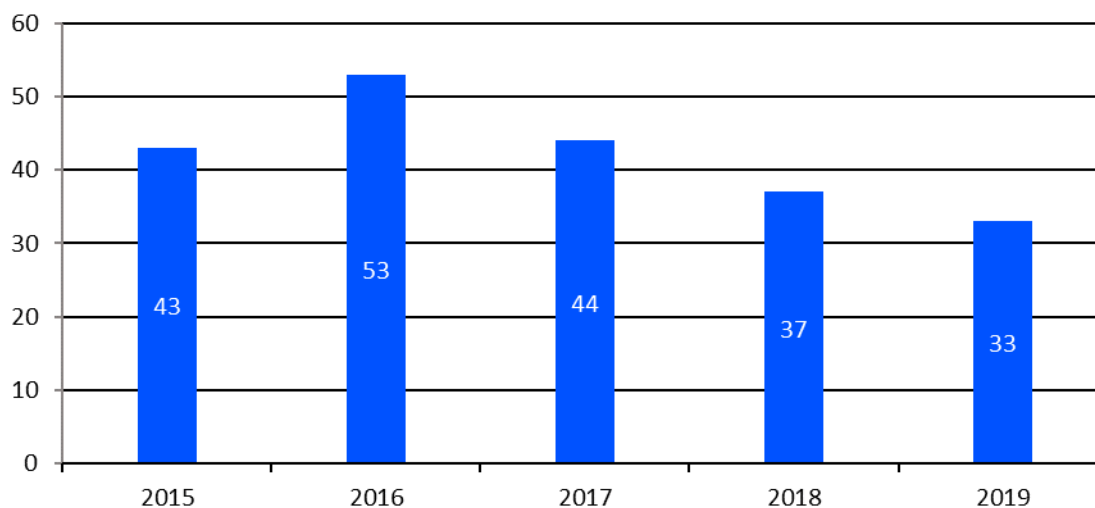
Résumé

En 2019, AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS a mené 33 actions de dialogue ESG avec des entreprises. Les sujets abordés ont concerné la stratégie face au changement climatique, les controverses dont elles étaient éventuellement l'objet, les principaux enjeux de leurs secteurs et leur gouvernance.

Conformément à sa politique actionnariale, AG2R LA MONDIALE GESTION d'ACTIFS a joué son rôle d'actionnaire actif en votant systématiquement aux assemblées générales (taux de participation de 95%). Ces votes se sont concentrés principalement en France et en Allemagne. La société de gestion s'est opposée à 19% des résolutions proposées. Ces oppositions ont porté surtout sur la nomination d'administrateurs non-indépendants, la rémunération excessive des dirigeants et les opérations financières défavorables aux actionnaires minoritaires.

Dialogue avec les émetteurs

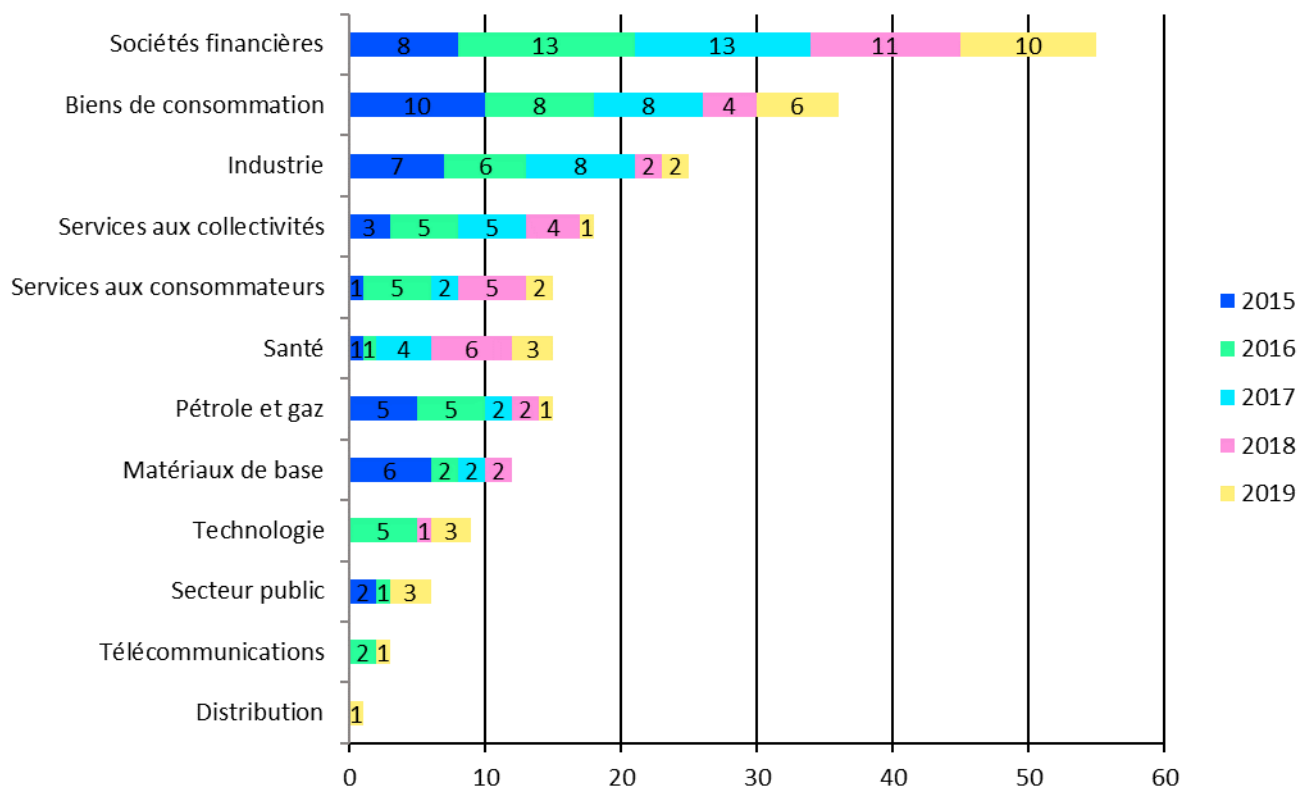
Nombre d'entreprises rencontrées par année



L'équipe d'analyse ISR de la Direction des Investissements et du Financement a rencontré 210 émetteurs en 5 ans. Les thèmes abordés lors de ces rencontres ont trait aux principaux enjeux ESG du secteur d'activité de l'entreprise : environnementaux (stratégie climat notamment), sociaux et de gouvernance.

En raison de la part importante des investissements dans le secteur financier et du nombre d'acteurs qui le composent, celui-ci représente un quart des rencontres.

Répartition des entreprises rencontrées par secteur d'activité



Exercice des droits de vote en assemblée générale d'actionnaires

Ce rapport répond aux obligations du Règlement général de l'AMF¹ et du Code Monétaire et Financier afin de rendre compte des conditions dans lesquelles la société de gestion a exercé les droits de vote.

En tant que détenteur de titres de propriété de l'entreprise, les OPC² d'AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS disposent de droits de vote en assemblée générale. AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS les exerce dans le respect de sa politique qui est à disposition des porteurs de parts, au siège et sur son site internet (www.ag2rlamondiale-ga.fr).

1 - TAUX DE PARTICIPATION

AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS exerce ses droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC (OPCVM³ et FIA⁴) et sur les mandats dont elle assure la gestion. Elle ne pratique pas le prêt de titres. AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS se réserve le droit de ne pas exercer les droits de votes dans certains cas particuliers : blocage des titres, coûts excessifs ou procédures trop contraignantes.

En 2019, AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS a exercé ses droits de vote lors de 234 assemblées générales d'actionnaires organisées par 223 entreprises ayant déposé 4097 résolutions. La société de gestion détenait des droits de vote à 247 assemblées générales. La société de gestion a ainsi voté à 95% des assemblées générales pour lesquelles elle détenait des droits.

La société de gestion a pour objectif d'exercer tous les votes bien que, dans la pratique, elle se heurte à la complexité de leur exercice dans certains pays. La cause principale d'absence de vote est la difficulté juridique rencontrée en Suisse et en Suède.

Statistiques de participation au vote en Assemblée générale d'actionnaires

	2019	2018	2017	2016
Nombre d'AG concernées	247	268	206	210
Nombre de participation au vote	234	251	185	191
Taux de vote (participations / AG concernées)	95%	94%	90%	91%

¹ Autorité des Marchés Financiers

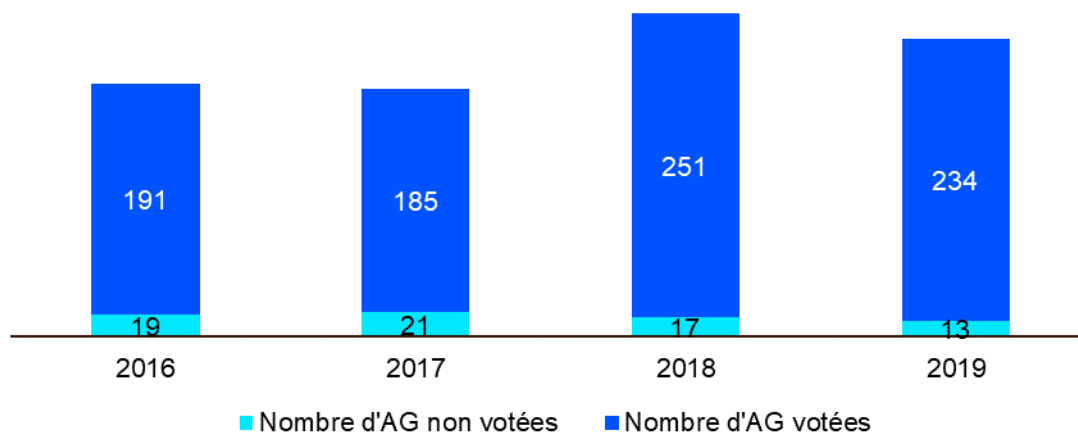
² Organisme de Placement Collectif

³ Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières

⁴ Fonds d'Investissement Alternatifs

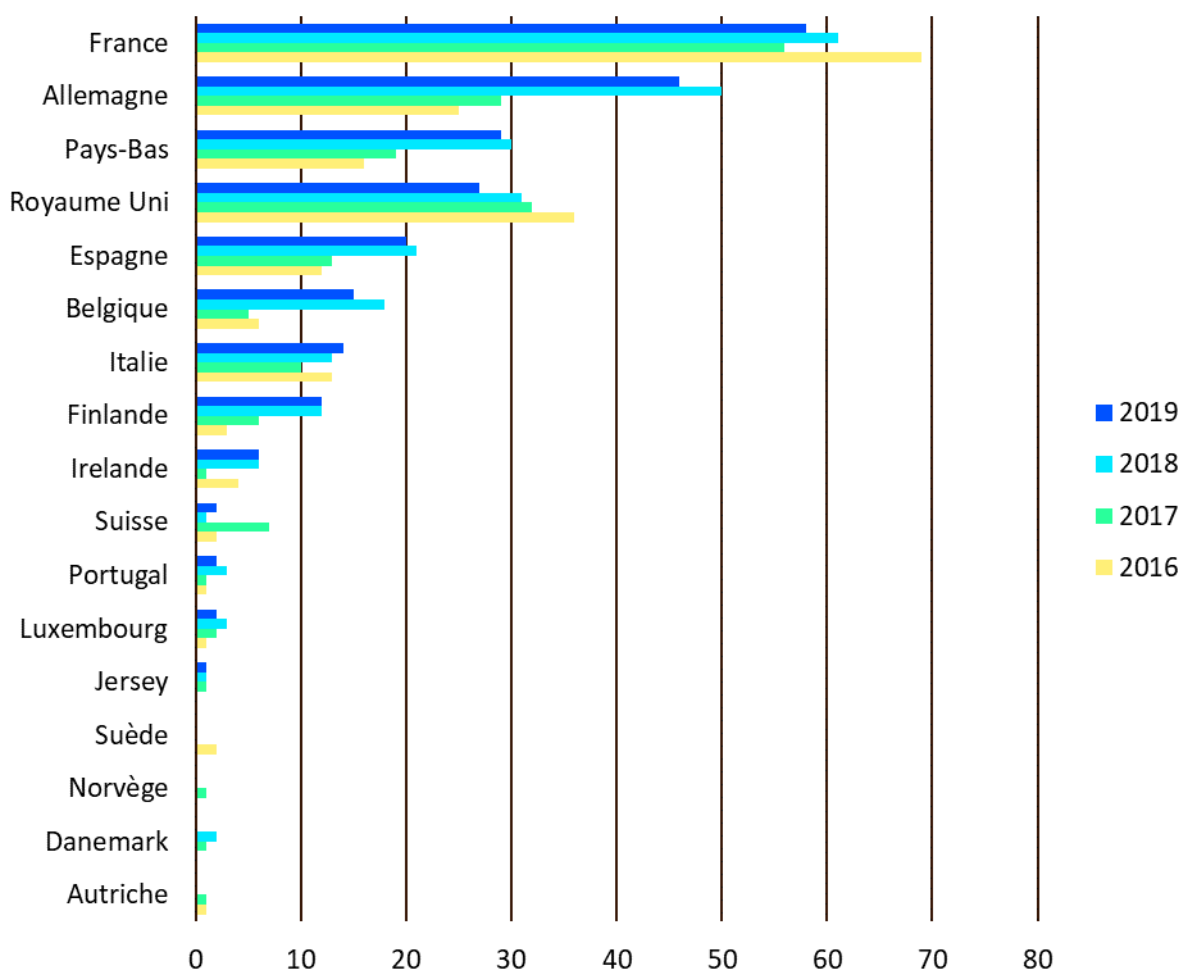
La création d'un nouveau fonds a généré une augmentation de 36% du nombre de votes exercés entre 2017 et 2018.

AG votées par an



En 2019, AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS a voté à 58 assemblées générales françaises et 46 allemandes. Ces deux pays représentent à eux seuls 45% du total des assemblées générales votées.

Assemblées générales votées par pays et par année



2 - VOTES D'OPPOSITION

2.1 - Statistiques de vote

Positions d'ALM GA sur les résolutions examinées

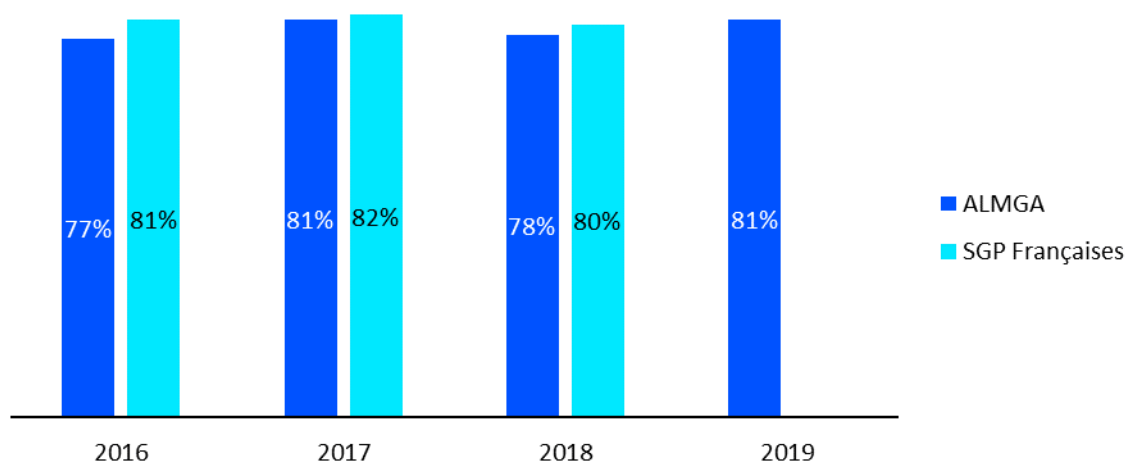
	2019	2018	2017	2016
Total des résolutions examinées	4 097	2 694	2 641	2 549
pour	3 333	2 053	2 104	1 966
abstention	131	103	75	50
contre	633	538	462	533
Taux d'approbation	81%	76%	80%	77%

En 2019, AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS a voté en faveur de 3333 résolutions, a voté contre dans 633 cas et s'est abstenue 131 fois. Le taux d'approbation en 2019 était donc de 81% des résolutions, supérieur de 3 points à celui de 2018 (78%).

Au total, AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS a exprimé au moins un vote contre ou une abstention à 206 assemblées générales, soit 88% d'entre elles.

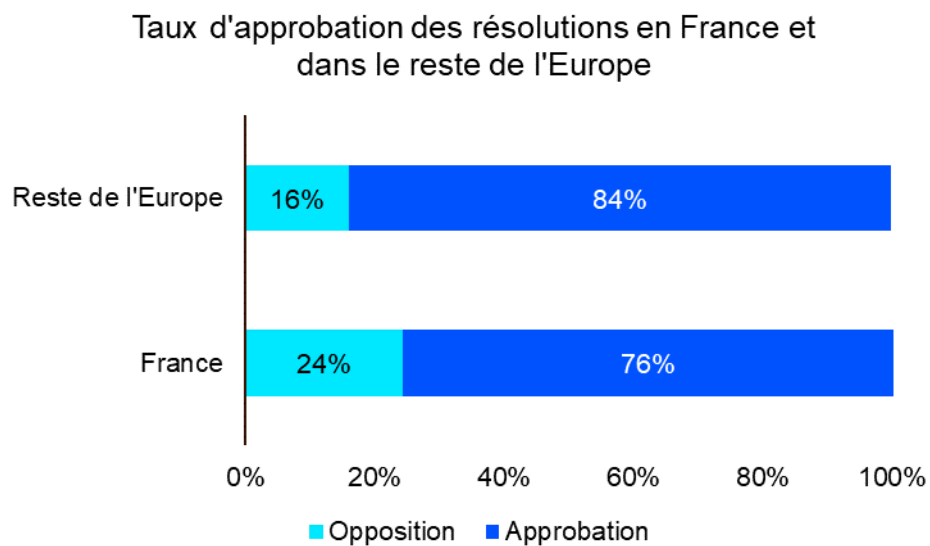
En 2016, 2017 et 2018 les taux d'approbation de la société de gestion étaient légèrement inférieurs à ceux des autres sociétés de gestion françaises selon l'étude Exercice des droits de vote par les sociétés de gestion de l'AFG.

Taux d'approbation des résolutions



2.2 - Répartition géographique

En France, le taux d'opposition de la société de gestion est de 24% et de 16% dans le reste de l'Europe (hors France). A titre de comparaison, le taux d'opposition lors des AG du CAC 40 était de 6,6% en 2019 selon Proxinvest.

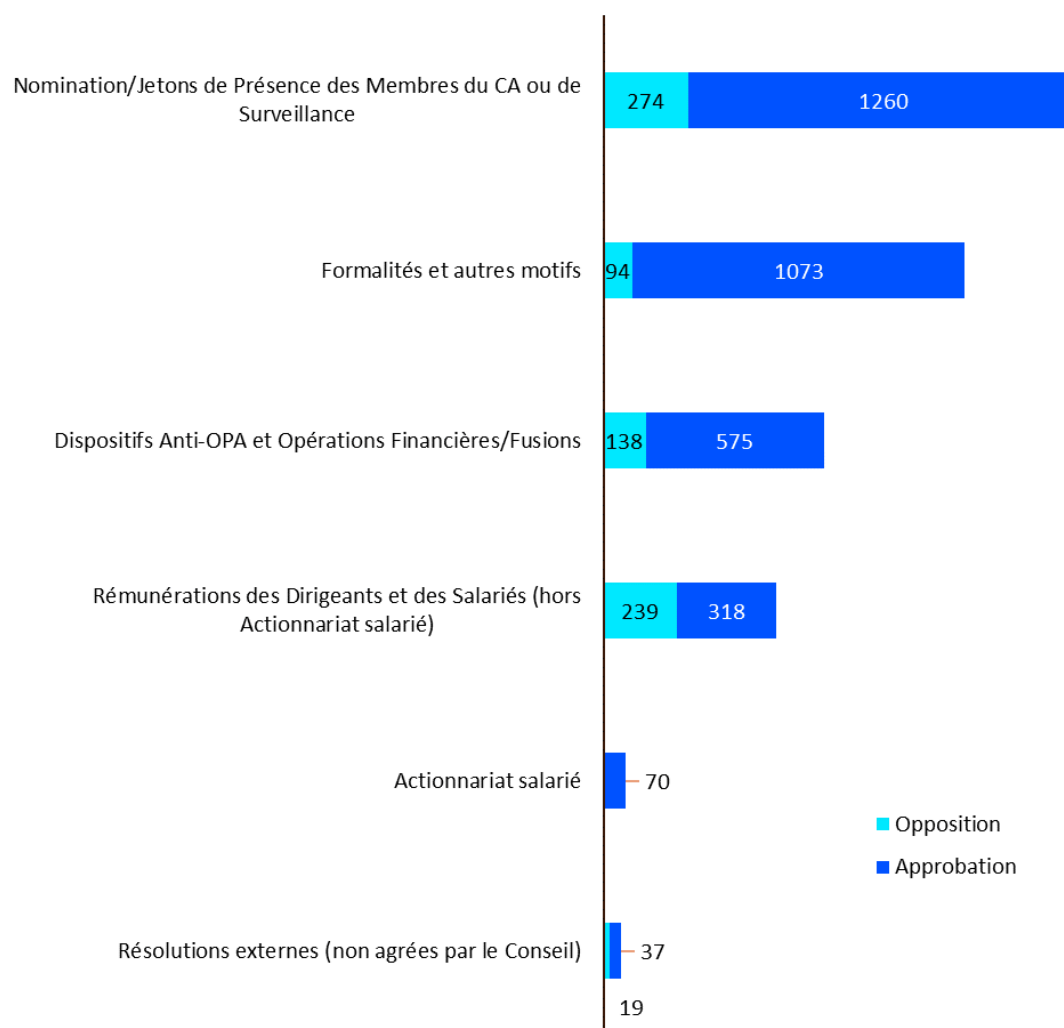


2.3 - Nature des résolutions

Sur les 764 résolutions auxquelles AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS s'est opposé ou abstenu en 2019, 31% concernent la rémunération des dirigeants, comme en 2018, et 36% la nomination et réélection des administrateurs (27% en 2018). 18% concernent les opérations financières (25% en 2018).

Un cas de figure spécifique s'est présenté en 2019 sur plusieurs politiques de rémunération des dirigeants. Sans correspondre totalement à notre politique de vote, celles-ci présentaient une amélioration par rapport à la politique précédente en vigueur. Dans ces cas, un vote positif a été prononcé.

Nombre de votes par type de résolution



3 - VOTES NON EXERCES

La société de gestion n'a pas voté à 13 Assemblées générales, principalement en Suisse et en Suède en raison de procédures de vote particulièrement contraignantes. Ce cas de figure est prévu par la politique de vote.

4 - DEROGATION A LA POLITIQUE DE VOTE

Les dérogations n'ont porté que sur 2 résolutions sur 2690 de l'AG Vinci, soit 0,01% des votes, suite à un dialogue approfondi avec l'entreprise.

5 - SITUATIONS DE CONFLIT D'INTERET

Un dispositif de gestion des conflits d'intérêts est prévu dans la politique de vote. Aucune des procédures n'a été déclenchée à ce titre en 2019.

6 - RECOURS A DES PRESTATAIRES

AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS a recours à la plateforme de vote ISS pour l'exercice des droits de vote en assemblée générale d'actionnaire et l'évaluation des résolutions des AG étrangères et à Proxinvest pour l'évaluation des résolutions des AG françaises.

7 - MISE A DISPOSITION DU DETAIL DES VOTES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion de portefeuille tient à disposition de tout porteur de parts ou actionnaire de FIA/OPCVM qui en fait la demande l'information relative à l'exercice, par la société de gestion de portefeuille, des droits de vote sur chaque résolution présentée à l'assemblée générale d'un émetteur.

Le porteur devra justifier de la détention d'un OPC de la société de gestion sur l'année 2019 et seules les résolutions concernant les OPC détenus par le porteur lui seront communiquées.

*

*

*